

Syndicat UNSA-SDIS33 18 allée des vignes 33360 Carignan de Bordeaux

à

Monsieur Jean Patrick RIDAO Monsieur Nicolas CLOÜET

Inspection Générale de l'Administration

Bordeaux, le 24 octobre 2014

Objet : Enquête de l'IGA au sein du SDIS de la Gironde Synthèse de la position exprimée par l'UNSA-SDIS33

Messieurs les Inspecteurs généraux de l'administration,



le 22 octobre dernier vous receviez les différents syndicats du personnel du SDIS de la Gironde dans le cadre de l'enquête administrative que vous menez. Nous vous exprimions notre avis et vous alertions sur différents dysfonctionnements dont voici une synthèse écrite à votre demande.

Jusqu'à maintenant le SDIS de la Gironde a offert de très bonnes conditions de travail à ses agents en terme de temps de travail, d'effectifs, de salaires et de progressions de carrière.

Le dossier temps de travail a été traité en Gironde en partenariat avec les syndicats. Le SDIS a anticipé, recruté et mis en place le 12 heures à une période où le contexte économique le permettait.

En revanche, l'application de la nouvelle filière SPP (sapeurs-pompiers professionnels) votée en mai 2012 dont la philosophie d'origine prévoyait qu'aucun agent ne régresse dans ses fonctions à la fin de la période transitoire (fixée à fin 2019) ne pourra pas se faire sans une évolution rapide du financement des SDIS.

Le SDIS de la Gironde a une configuration géographique et opérationnelle atypique : territoire étendu, métropole importante, risque feux de forêt majeur. Il se compose de 5000 agents dont 1855 SPP (sapeurs-pompiers professionnels) et 3230 SPV (sapeurs-pompiers volontaires).

Aujourd'hui il existe une réelle crainte pour 1100 agents sapeurs-pompiers professionnels de se voir retirer leurs fonctions au 31 décembre 2019.

Un vrai sentiment de déclassement pèse sur ces personnels :

- 318 adjudants dont 260 chefs de groupe qui pourraient redevenir chefs d'agrès tout engin.
- 766 sergents chefs d'agrès tout engin qui pourraient redevenir chefs d'agrès engin une équipe.
- 260 caporaux chefs d'agrès VSAB/DIV qui pourraient redevenir chefs d'équipe uniquement.

L'impact budgétaire de l'application intégrale de la nouvelle filière représente 8 millions d'euros en cumul sur 6 ans auxquels il faut également ajouter la revalorisation des grilles indiciaires de catégorie C déjà appliquée qui représente 2,3 millions d'euros.

Comment concevoir que les SDIS absorbent seuls l'évolution de la masse salariale liée aux nominations nécessaires afin que chaque agent soit nommé dans le grade correspondant à ses fonctions actuelles alors même que nous vivons une période de restriction budgétaire nationale sans précédent ?

De plus l'avenir des SDIS dans la réforme territoriale ne permet aucune projection.

A l'évidence, le SDIS de la Gironde ne pourra pas supporter une telle évolution de la masse salariale, dans ces conditions il est prévisible que tous les agents ne se verront pas nommés au grade supérieur.

Ainsi, pour la première fois en France, des agents de la fonction publique territoriale se verront régresser dans leurs fonctions ce qui est inacceptable pour notre organisation.

Nous attirons votre attention sur le climat de tension naissant chez les sapeurs-pompiers professionnels, lesquels se voient déjà bloqués dans leurs fonctions et leur grade, pressentent qu'ils seront peut-être rétrogradés dans leurs fonctions fin 2019 et voient dès à présent les sapeurs-pompiers volontaires propulsés dans le grade supérieur et l'emploi supérieur grâce à l'application de leur filière SPV déjà mise en œuvre.

Notez bien qu'à grade égal, aujourd'hui un professionnel est bloqué dans son grade alors qu'un volontaire est nommé au grade supérieur : le volontaire est en situation supérieure, il commande le professionnel. Cette situation ubuesque est vécue dans toutes les casernes !

Il existe donc un réel risque de prise du commandement par les sapeurs-pompiers volontaires ce qui vous en conviendrez est absolument inacceptable pour les sapeurs-pompiers professionnels que nous représentons.

Sans une prise de conscience rapide du ministère et sans une nouvelle solution de financement des SDIS, les sapeurs-pompiers professionnels se verront victimes de leur nouvelle filière et otages de la filière des sapeurs-pompiers volontaires.

Il est urgent d'agir sans quoi les choses se tendront rapidement.

Nous ne pourrions que déplorer que rien ne soit fait et qu'un conflit national naisse de cette situation.

Jacques Noaille Secrétaire Général UNSA-SDIS33